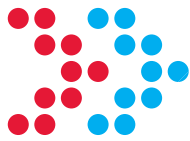


COMPRENDRE L'ACCÉLÉRATION
PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE POUR
METTRE FIN À L'ÉPIDÉMIE DE SIDA D'ICI 2030



ACCÉLÉRER LA RIPOSTE
METTRE FIN À L'ÉPIDÉMIE DE SIDA D'ICI À 2030



Objectifs de l'accélération de la riposte

d'ici 2020

90-90-90

Traitement du VIH

500 000

nouvelles infections ou moins

ZÉRO

discrimination

d'ici 2030

95-95-95

Traitement du VIH

200 000

nouvelles infections ou moins

ZÉRO

discrimination

NOUS POUVONS METTRE FIN À L'ÉPIDÉMIE DE SIDA D'ICI 2030

Des avancées scientifiques remarquables, l'expérience de la mise en œuvre acquise à ce jour, les engagements politiques, l'activisme des communautés, les progrès des droits de l'homme, la solidarité mondiale et les ressources associées nous offrent une chance historique de mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030.

Adapter notre action pour aller plus vite

La riposte au sida a donné de formidables résultats mais l'écart entre les progrès obtenus à ce jour et l'objectif – mettre fin à l'épidémie de sida – demeure beaucoup trop important. Dans de trop nombreux pays, un nombre considérable de personnes, souvent les plus marginalisées, sont laissées pour compte. Les ressources, souvent insuffisantes, ne sont pas exploitées de manière à produire un impact maximal. La stigmatisation, la discrimination et les atteintes aux droits de l'homme sont répandues et restent des obstacles majeurs. Maintenir le rythme actuel de la riposte ne suffira pas pour en finir avec une épidémie qui évolue en permanence : le nombre de nouvelles infections à VIH augmentera, et donc celui des personnes vivant avec le virus, ce qui engendrera une hausse des coûts de traitement pendant longtemps encore.

L'accélération de la riposte nous permettra d'atteindre l'Objectif Zéro

L'accélération de la riposte consiste à intensifier le rythme de la mise en œuvre, du ciblage et du changement au niveau mondial, régional et national mais aussi dans les provinces, les districts et les villes. Elle implique de fixer des objectifs ambitieux et d'accélérer la fourniture de services de prévention et de traitement du VIH à fort impact. Elle suppose de recourir à l'innovation pour élargir les services, mieux tenir compte des besoins et des perspectives des personnes et cibler les zones géographiques et les populations les plus touchées par le VIH. Elle s'attaque aux obstacles sociaux et juridiques et promeut les droits de l'homme et l'égalité des sexes.

L'accélération favorise la réalisation des objectifs « 90-90-90 » pour que, d'ici 2020, 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 90 % des personnes qui connaissent leur séropositivité reçoivent un traitement et 90 % des personnes sous traitement aient une charge virale supprimée, de sorte que leur système immunitaire reste fort et que le risque qu'elles transmettent l'infection soit considérablement réduit. L'accélération poursuit également d'ambitieux objectifs de prévention du VIH et d'élimination de la discrimination, notamment une réduction majeure des nouvelles infections à VIH, en particulier au sein des populations les plus touchées, et l'élimination des lois et des pratiques discriminatoires dans les établissements de santé.

La mise en œuvre d'une prévention ciblée à fort impact, l'accélération du dépistage du VIH, le traitement et le maintien dans les filières de soins, les programmes de lutte contre la discrimination et un engagement indéfectible en faveur du respect, de la protection et de la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes peuvent réduire le nombre de nouvelles infections à VIH chez les adultes, le faisant passer de 2,1 millions en 2010 à moins de 500 000 en 2020 et moins de 200 000 en 2030. Cela marquerait la fin de l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique.

« Nous disposons d'un fragile créneau de cinq ans pour faire en sorte que le monde soit sur la bonne voie et mettre fin à l'épidémie de sida. Saisir l'opportunité d'accélérer la riposte au VIH sauvera des millions de vies — et le prix de l'inaction est inimaginable. »

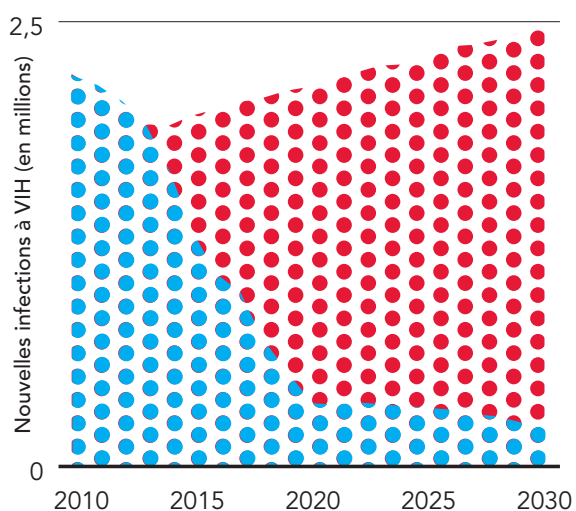
Michel Sidibé,
Directeur exécutif de
l'ONUSIDA

L'ACCÉLÉRATION SUPPOSE D'ADAPTER NOTRE ACTION

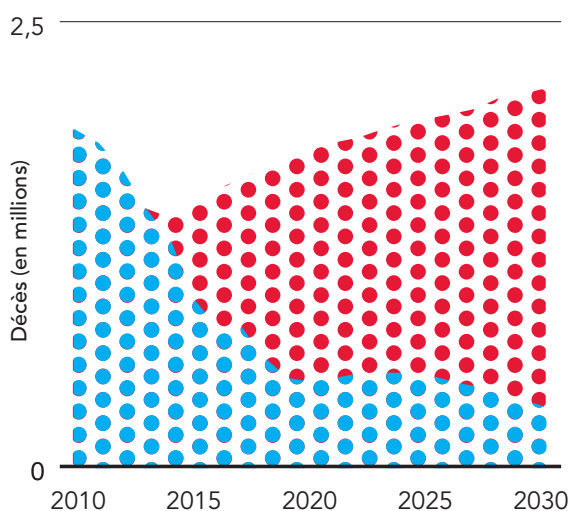
Atteindre les objectifs intermédiaires de l'accélération d'ici 2020 placera le monde sur une trajectoire qui permettra de mettre fin à l'épidémie de sida d'ici 2030. Les gains seront colossaux. Les calculs de l'ONUSIDA montrent que la réalisation de ces objectifs intermédiaires procurera de multiples bénéfices majeurs, par rapport au maintien de la démarche actuelle.

Impact de l'accélération

Nouvelles infections à VIH dans les pays à revenu faible ou intermédiaire



Décès liés au sida dans les pays à revenu faible ou intermédiaire



- Statu quo (pas d'intensification)
- Résultats de l'accélération (intensification rapide)

Principaux bénéfices de l'accélération de la riposte :

21
MILLIONS

de décès liés au sida évités d'ici 2030

5,9
MILLIONS

d'infections chez les enfants évitées d'ici 2030

28
MILLIONS

d'infections à VIH évitées d'ici 2030

x 15

rentabilité des investissements dans la riposte au VIH

LES OBJECTIFS DE L'ACCÉLÉRATION SONT AMBITIEUX

L'accélération de la riposte suppose d'intensifier rapidement des services liés au VIH efficaces pendant les cinq prochaines années, en adoptant des démarches fondées sur les droits pour atteindre les personnes qui ont besoin de ces services et en concentrant les programmes sur les zones géographiques et les populations où leur impact sera le plus fort.

L'accélération implique d'atteindre les objectifs intermédiaires suivants d'ici 2020 :

- moins de 500 000 nouvelles infections à VIH par an dans le monde, soit une baisse de 75 % par rapport à 2010, toutes populations confondues, en ciblant en particulier les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les professionnels du sexe, les consommateurs de drogues injectables, les prisonniers, les adolescentes et les jeunes femmes dans certains environnements particulièrement touchés par le VIH ;
- 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 90 % des personnes connaissant leur séropositivité reçoivent un traitement antirétroviral et 90 % des personnes sous traitement ont une charge virale supprimée ;
- élimination de la discrimination liée au VIH, partout et pour tous ;
- élimination définitive des nouvelles infections à VIH chez les enfants.

L'accélération combine des objectifs relatifs à la couverture des services, à l'impact et à l'élimination de la discrimination, qui seront affinés pour inclure des objectifs intermédiaires de résultats et de couverture spécifiques.

Principes de l'accélération de la riposte

AMBITION

Susciter un solide engagement politique en faveur d'objectifs ambitieux pour la prévention, le dépistage et le traitement du VIH et pour les droits de l'homme à l'horizon 2020 et au-delà. Définir, en s'appuyant sur les objectifs mondiaux, des objectifs intermédiaires nationaux et infranationaux pour l'accélération.

CIBLAGE

Avoir une connaissance détaillée des épidémies nationales et concentrer les services et les ressources sur les zones géographiques et les populations les plus touchées.

CHANGEMENT

Mettre fin aux actions qui ne donnent pas de résultats et intensifier les programmes qui ont fait leurs preuves. Élargir les options en matière de prestation de services afin de réduire la charge qui pèse sur des systèmes de santé mis à rude épreuve et étendre la portée des services, notamment en faisant davantage appel aux approches communautaires et fondées sur les droits ainsi qu'à de nouveaux partenariats.

RAPIDITÉ

Passer à la vitesse supérieure et accélérer l'intensification de services efficaces et efficaces dans les cinq prochaines années.

SATURATION

Fournir des services liés au VIH dont la couverture et la qualité permettront d'atteindre les objectifs d'ici cinq ans. Mettre en œuvre la gamme complète des services liés au VIH à fort impact dans les zones géographiques et auprès des populations identifiées comme prioritaires, dans le respect des principes d'égalité et de non-discrimination.

DROITS DE L'HOMME

Veiller à ce que les services soient centrés sur l'être humain et basés sur des normes relatives aux droits de l'homme reconnues. S'employer à mettre en œuvre le droit de jouir du meilleur état de santé possible, notamment au moyen de services de santé accessibles et de bonne qualité. Abroger certaines lois, réformer les politiques et mettre fin aux pratiques punitives pour une riposte au VIH plus efficace et plus équitable et promouvoir un programme de développement plus large et fondé sur les droits.

CE QUE L'ACCÉLÉRATION SIGNIFIE POUR LES PAYS

L'accélération est un programme de mise en œuvre à l'échelle mondiale piloté localement qui cible en particulier les 30 pays où l'on enregistre le plus grand nombre de nouvelles infections à VIH.

Pays représentant 89 % du total des nouvelles infections à VIH

PAYS À REVENU FAIBLE OU INTERMÉDIAIRE

- Afrique du Sud
- Angola
- Brésil
- Cameroun
- Chine
- Côte d'Ivoire
- Éthiopie
- Haïti
- Inde
- Indonésie
- Iran (République islamique d')
- Jamaïque
- Kenya
- Lesotho
- Malawi

- Mozambique
- Nigeria
- Ouganda
- Pakistan
- République démocratique du Congo
- République-Unie de Tanzanie
- Soudan du Sud
- Swaziland
- Tchad
- Ukraine
- Viet Nam
- Zambie
- Zimbabwe

PAYS À REVENU ÉLEVÉ

- États-Unis d'Amérique
- Fédération de Russie

L'accélération offre aussi l'occasion de compléter et de renforcer les ripostes nationales au VIH avec des solutions régionales et sous-régionales. Si chaque pays et chaque territoire sont confrontés à des difficultés spécifiques, les caractéristiques épidémiologiques et les problèmes de mise en œuvre sont les mêmes dans de nombreux pays, par exemple des capacités de prestation de services insuffisantes ou des difficultés liées aux achats et à la chaîne d'approvisionnement, des environnements juridiques et sociaux punitifs, des pratiques discriminatoires et coercitives qui dissuadent d'accéder aux services et des normes sexospécifiques qui empêchent les femmes de prendre des décisions concernant leur santé.

Chaque pays préparera son accélération de la riposte et se fixera dans ce cadre des objectifs intermédiaires à atteindre d'ici 2020, en s'appuyant sur les objectifs mondiaux. L'ONUSIDA s'attachera à soutenir ces pays.

Les pays détermineront comment :

- accélérer la mise en œuvre de services de prévention et de traitement du VIH et éliminer les obstacles à l'accès sous-jacents ;
- mettre en œuvre des programmes produisant un impact optimal pour atteindre 90 % des populations les plus exposées au risque d'infection à VIH (notamment les homosexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les consommateurs de drogues injectables, les professionnels du sexe et les personnes transgenres) ;
- atteindre les hommes, les jeunes femmes et les adolescentes des zones géographiques où la transmission du VIH est la plus élevée ;
- veiller à ce que tous les programmes soient mis en œuvre dans le respect des principes d'égalité et de non-discrimination ;
- adapter la fourniture des services liés au VIH en vue d'une efficacité et d'une efficacité maximales ;
- augmenter de façon substantielle les investissements dans des services communautaires et dans la mobilisation communautaire ;
- réaffecter autant de ressources disponibles que possible et les utiliser pour optimiser l'efficacité, et générer de nouveaux investissements nationaux et internationaux ;
- améliorer les environnements juridiques, y compris ceux nécessaires pour les services de réduction des risques et d'autres services fondés sur des données probantes ;
- veiller au respect total des droits de l'homme et mettre un terme à la stigmatisation, à la discrimination, à la coercition et à la violence. Cela suppose notamment l'instauration de mécanismes de responsabilité, la participation des populations touchées et la mise en place de processus pour obtenir réparation en cas d'atteintes aux droits de l'homme.

L'accélération nécessitera des partenariats visionnaires à tous les niveaux pour concevoir, aligner, financer et soutenir la riposte. Les financements extérieurs resteront cruciaux pour la plupart des pays mais les ripostes au sida qui sont aujourd'hui planifiées et gérées de façon centralisée et très dépendantes de ces financements devront progressivement se transformer en ripostes localisées avec une gouvernance locale plus forte et des investissements nationaux accrus.

RIPOSTE ACCÉLÉRÉE DES VILLES

Dans toutes les régions du monde, les villes et les zones urbaines assument une part importante du fardeau du VIH. Les villes engendrent une vulnérabilité accrue au virus, en raison des risques associés à la vie urbaine. Souvent, les populations clés les plus exposées au risque d'infection n'ont pas accès aux services de base, pour la prévention et le traitement du VIH par exemple. Il est donc essentiel d'agir efficacement dans les villes pour en finir avec l'épidémie de sida.

En tant que pôles d'innovation et de développement durable, les villes sont des lieux privilégiés pour déployer efficacement l'accélération de la riposte au sida. Celle-ci leur fournit une plate-forme qui favorise la transformation sociale — en conjuguant inclusion sociale et protection, sécurité et santé¹.

L'AIDE QU'APPORTERA L'ONUSIDA

Épaulé par ses partenaires internationaux, l'ONUSIDA aidera les parties prenantes dans les pays et dans les villes à :

- définir et s'efforcer d'atteindre les objectifs intermédiaires de l'accélération au niveau national et dans les villes ;
- évaluer les lacunes de la riposte au sida actuelle et adopter une démarche d'investissement stratégique pour augmenter les investissements dans les zones géographiques à fort impact et réaffecter les ressources allouées jusqu'ici à des activités moins efficaces ;
- identifier les programmes présentant un impact potentiel maximal ;
- plaider pour qu'il reste possible d'utiliser les flexibilités prévues par les accords sur la propriété intellectuelle afin de maximiser l'accès au traitement et à d'autres produits ;
- aider les villes à transformer en actions concrètes les engagements de la Déclaration de Paris sur la riposte accélérée des villes pour mettre fin à l'épidémie de sida ;
- mobiliser des ressources nationales et internationales en faveur d'une riposte pérenne ;
- identifier et mettre en œuvre des modes de prestation de services innovants et renforcer les partenariats avec les communautés et le secteur privé pour la fourniture des services ;
- respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme, y compris en éliminant les obstacles, juridiques notamment, qui nuisent à la pleine efficacité de la riposte, et éliminer la stigmatisation et la discrimination ainsi que les autres atteintes aux droits de l'homme en rapport avec le VIH ;
- renforcer la responsabilisation publique et s'assurer que les communautés touchées et la société civile sont étroitement associées à la riposte.

¹ Pour en savoir plus sur la riposte accélérée des villes, consultez Le rapport sur les villes (<http://www.unaids.org/fr/resources/documents/2014/thecitiesreport>).

L'ACCÉLÉRATION DE LA RIPOSTE SUPPOSE QUE NOUS ADAPTIIONS NOTRE ACTION

	STATU QUO	RIPOSTE ACCÉLÉRÉE
DÉPISTAGE DU VIH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Complexe ▪ À l'initiative du prestataire ▪ Établissements de santé ▪ Réservé au personnel ayant une formation médicale ▪ Dépistage de masse ne ciblant pas les populations et les zones géographiques pertinentes 	<p>Réexaminer les approches actuelles et élargir les options de dépistage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au niveau communautaire ▪ Autotest et test à domicile ▪ Dépistage organisé à l'occasion d'événements et sur certains lieux ▪ Mobilisation communautaire en faveur du dépistage ▪ Partenariats public-privé ▪ Conseil volontaire et à l'initiative du prestataire ▪ Associer les populations les plus touchées
TRAITEMENT DU VIH	<p>Assuré uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans les établissements de santé ▪ Par un personnel ayant une formation médicale 	<p>Plus souple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communautaire ▪ Fondé sur les droits ▪ Détection et traitement des hommes qui ne suivent pas leur traitement de façon régulière ▪ Traitements prescrits sur une plus longue durée ▪ Proposition d'un traitement juste après un test positif
PRÉVENTION COMBINÉE INTENSIFIÉE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets non ciblés, dispersés ▪ Faible couverture des populations clés ▪ Mauvaise affectation des ressources ▪ Mauvaise utilisation des médias ▪ Action uniquement informative 	<p>Prévention combinée intensifiée (saturation) dans les zones à forte prévalence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préservatifs ▪ Couverture élevée des populations clés ▪ Prophylaxie pré-exposition pour des populations spécifiques ▪ Jeunes femmes et filles ▪ Transferts d'espèces ▪ Circoncision masculine médicale volontaire ▪ Communication ciblée et création d'une demande, avec les nouveaux médias et les médias numériques
APPROPRIATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Descendante ▪ Non inclusive 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés, les populations touchées et les autorités locales planifient et conduisent la riposte au sida
INNOVATION	Même riposte que les années précédentes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recours aux nouvelles technologies : prophylaxie pré-exposition, tests sur le lieu de soins, meilleure formulation des traitements... ▪ Nouveaux processus métier ▪ Souplesse et engagement en faveur du changement
ZÉRO DISCRIMINATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lois et pratiques discriminatoires qui continuent de freiner la riposte au sida et portent atteinte aux droits humains des plus marginalisés ▪ Absence de cadre holistique pour galvaniser et mobiliser l'engagement en vue d'éliminer la discrimination ▪ Absence de cadre de suivi exhaustif pour mesurer les progrès vers l'élimination de la discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Points de repère concrets pour atteindre l'objectif Zéro discrimination ▪ Hausse des investissements dans l'action programmatique pour réduire la discrimination en rapport avec le VIH ▪ Engagement accru pour réaliser l'égalité des sexes et éliminer la violence sexiste ▪ Intégration des droits de l'homme et de l'élimination de la discrimination aux programmes de formation et éducatifs
SUIVI ET ÉVALUATION	Systèmes de suivi et de rapports complexes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi en temps réel permettant de corriger rapidement les programmes ▪ Visualisation des données (centres de suivi des opérations, par exemple) et systèmes d'alerte (pour les ruptures de stock, par exemple) basés sur le Web ▪ Transparence et responsabilisation publique accrues

ONUSIDA
Programme commun
des Nations Unies sur le VIH/sida
20 avenue Appia
1211 Genève 27
Suisse

+41 22 791 3666
distribution@unaids.org

unaids.org

JC 2743
Juin 2015